

# FRAIS DE DEDOUANEMENT

Prestation de dédouanement effectuée par La Poste pour les envois en provenance d'un pays hors Union Européenne et distribuée en France Métropolitaine (à partir du 01/07/2021)

- **Modalités** : des frais de dédouanement s'appliquent pour chaque envoi en provenance d'un pays hors Union Européenne et pour lequel La Poste a pris en charge les opérations de dédouanement et du recouvrement des droits et taxes avant sa distribution.
- **Montant** : les frais de dédouanement dépendent du type d'envoi et du canal utilisé pour le paiement des droits et taxes par le destinataire (en ligne, au facteur ou en point de retrait postal).
- **Tarifification** :
  - En réglant en ligne, les frais de dédouanement sont de 2 € ou 5 € TTC selon le type d'envoi.
  - En réglant auprès du facteur ou en point de retrait postal, les frais de dédouanement sont de 8 € TTC.